

addictionjura



Rapport d'activité 2023

Table des matières

.....	1
1. Introduction.....	3
Céline Frutiger, Vice-Présidente du Conseil de Fondation,.....	3
2023, Une année importante pour le Conseil de Fondation,.....	3
2. La fondation.....	2
Qui sommes-nous ?.....	2
Nos missions.....	2
Organes de la Fondation au 31.12.2023	2
Autorité de surveillance	3
3. Synthèse du système de gouvernance et des flux	3
4. L'Equipe	3
Notre équipe, notre force	4
5. Notre mission	5
Secteur résidentiel.....	5
Secteur ambulatoire.....	5
Prestations communes aux deux secteurs.....	6
6. Les grands projets 2023.....	7
7. L'avenir après la mesure 210.....	7
8. Notre impact en 2023.....	8
Résultats quantitatifs	8
9. Nos partenaires	9
Les partenaires financeurs	10
Les partenaires institutionnels.....	10
10. Tableaux financiers.....	11

1. Introduction

Céline Frutiger, Vice-Présidente du Conseil de Fondation,

2023, une année importante pour le Conseil de Fondation,

L'année 2023 aura été le début d'une nouvelle ère pour la Fondation. Passablement de chantiers ont débuté.

On peut notamment parler de la réorganisation du Conseil de Fondation afin d'être plus efficace et d'une volonté de renouveler les membres du Conseil, avec l'arrivée de M. Hervé Voirol dont la participation est précieuse de par ses compétences et son réseau, sans parler de sa personnalité dynamique et pragmatique.

En parallèle, une stratégie visant à développer et diversifier les prestations a été élaborée, notamment pour Clos-Henri. Elle doit encore être affinée, mais les effets se font déjà sentir au niveau du taux d'occupation.

Enfin, de nombreux événements ont rythmé la vie de la Fondation. Un nouveau système informatique, plus que nécessaire, a été installé. On ne peut pas faire l'impasse sur les mesures d'économie demandées par le Canton qui ont impacté la vie de la Fondation, tant pour les collaborateurs que pour les membres du Conseil. Toutefois les difficultés sont souvent des opportunités pour redessiner l'avenir. La Fondation a saisi cette opportunité.

La Fondation se trouve dans une nouvelle dynamique et les prochaines années seront déterminantes pour que le grand public se rende compte de la nécessité et de la plus-value que les collaborateurs amènent aux personnes souffrant d'addictions, mais également à leur famille.

2. La fondation

Qui sommes-nous ?

En application de la politique des 4 piliers dans le Canton du Jura, la Fondation Addiction Jura est active dans les domaines de la prévention, du traitement et de la réduction des risques en lien aux addictions. La FAJ propose des prestations ambulatoires et résidentielles.

La proximité des prestations est au centre des préoccupations de la FAJ, dès lors, les prestations ambulatoires sont proposées à Delémont, Porrentruy et au Prédame. L'offre de traitement résidentiel se situe à Clos-Henri au Prédame.

Nos missions

- L'information de la population en matière de dépendances
- La prévention des diverses formes de dépendances
- L'aide et le soutien aux personnes dépendantes
- L'accueil et le traitement des personnes dépendantes
- La réadaptation socio-professionnelle des personnes dépendantes
- La collaboration avec les institutions publiques et privées, dans le canton du Jura, dans le Jura bernois et à l'extérieur, travaillant dans le domaine des dépendances

Organes de la Fondation au 31.12.2023

Les organes de la Fondation sont :

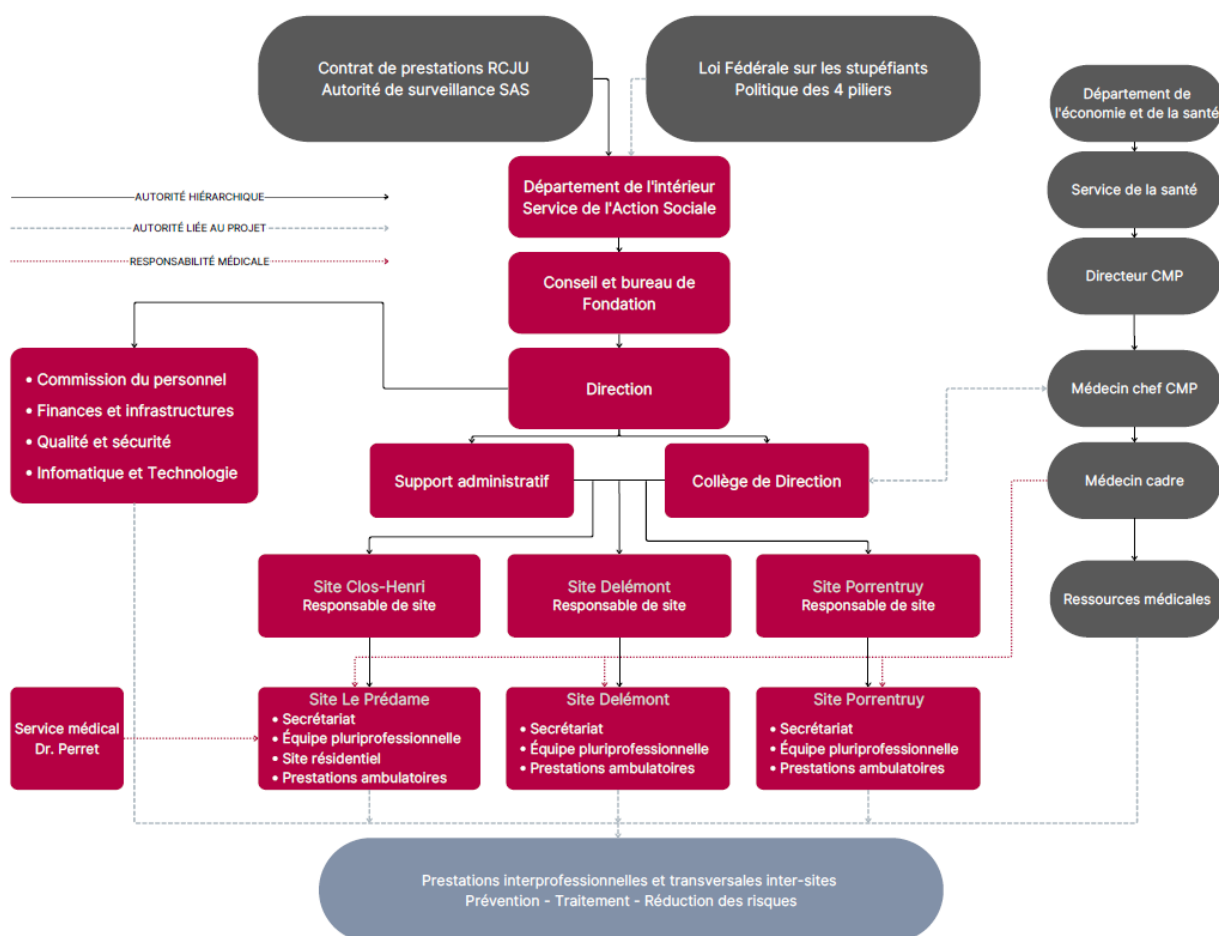
- Le conseil de Fondation (de 7 à 10 membres, nommés par le Gouvernement pour 5 ans renouvelable)
 - o Céline Frutiger, vice-présidente
 - o Fanny Franc, représentante de l'Etat
 - o Antoine Joray, membre et secrétaire
 - o Hervé Voirol, membre
 - o Françoise Chaignat-Arnoux, membre
 - o Magalie Gast, membre
 - o Dr. François Héritier, membre
 - o Stéphane Bonvin, directeur, avec voix consultative
- Le bureau de Fondation
 - o Céline Frutiger, vice-présidente
 - o Fanny Franc, représentante de l'Etat
 - o Antoine Joray, membre et secrétaire
 - o Hervé Voirol, membre
 - o Stéphane Bonvin, directeur, avec voix consultative
- Le directeur / la directrice
 - o Stéphane Bonvin
- L'organe de contrôle
 - o GNG Fiduciaire et Immobilier, Achille-Merguin 18, 2900 Porrentruy

Autorité de surveillance

La Fondation est placée sous la surveillance des autorités cantonales en matière de fondations, d'action sociale et de police sanitaire.

Le Département de Justice de la République et Canton du Jura exerce la surveillance au sens de l'article 84 CC, ainsi que les compétences relatives à la modification de l'organisation et du but de la Fondation conformément aux articles 85 et 86 CC.

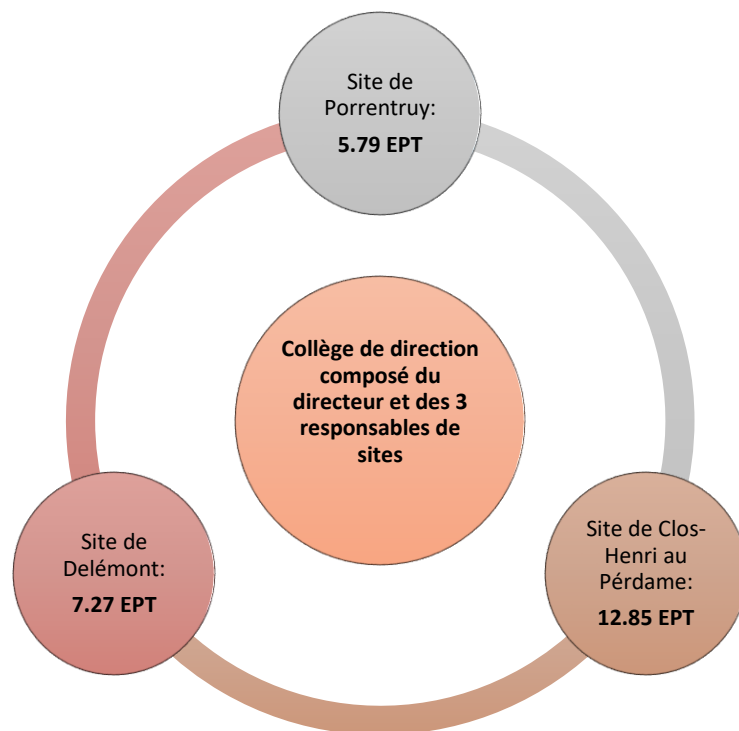
3. Synthèse du système de gouvernance et des flux



4. L'Equipe

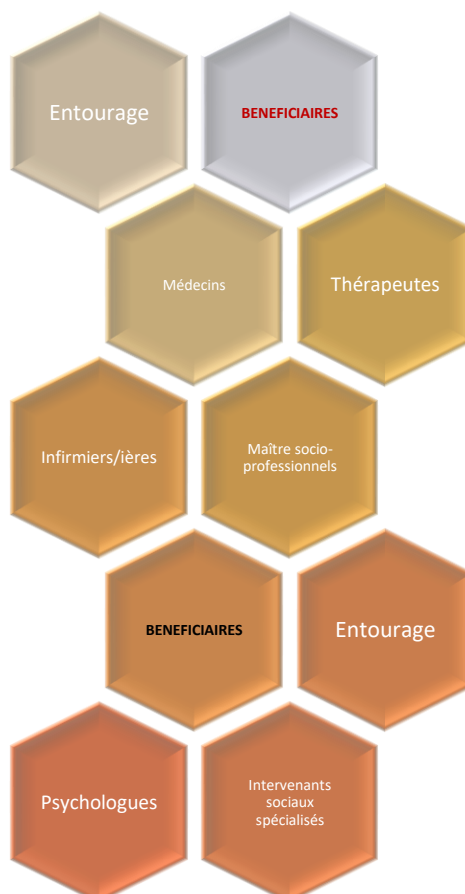
Composée de spécialistes de la prise en charge des addictions (intervenant en addiction spécialisés, travailleurs sociaux, psychologues, médecins, psychothérapeutes ...), notre équipe pluriprofessionnelle accueille les personnes en situation difficile liée aux addictions, mais également leur entourage familial.

La dotation en personnel négociée dans le cadre du contrat de prestation est de 25,80 EPT dont la répartition est la suivante :



Notre équipe, notre force

Très engagée sur le terrain et particulièrement bien formée au domaine des addictions, notre équipe qualifiée assure des prestations de prise en charge ambulatoires et résidentielles, complémentaires entre elles.

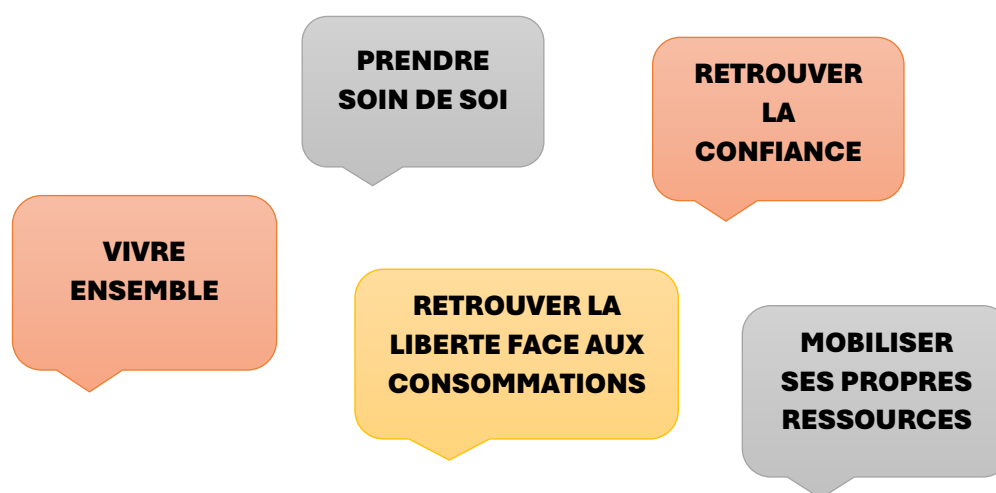


5. Notre mission

Cette dernière est définie dans le cadre du contrat de prestation négocié avec la RCJU, respectivement le Service de l'Action Sociale pour sa mise en œuvre et le Service de la Santé pour l'application de la stratégie cantonale de prise en charge des addictions via son plan directeur cantonal.

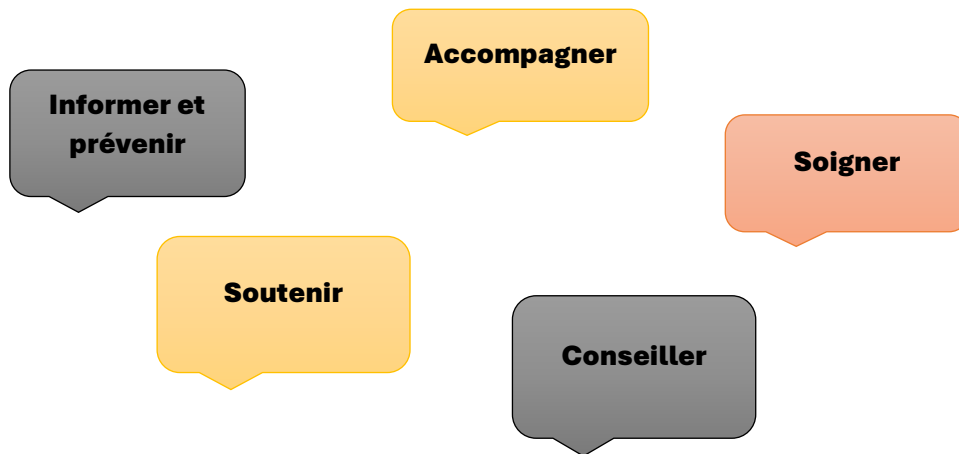
Secteur résidentiel

- La mise en place d'une offre de thérapie élargie à toutes les options de traitement, dont l'objectif premier est l'intégration sociale (liée ou non à l'abstinence).
- La dispensation de soins médicaux et/ou psychothérapeutiques adaptés aux besoins des personnes dépendantes, suivant un traitement résidentiel et la distribution des traitements médicamenteux.



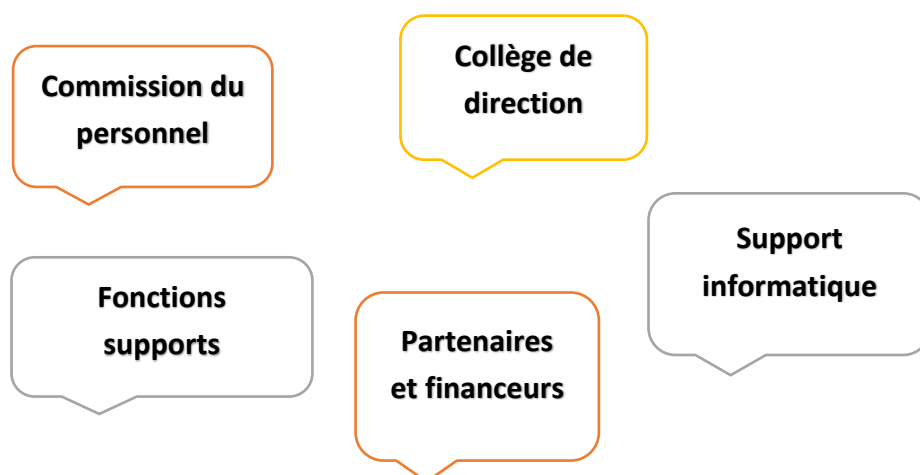
Secteur ambulatoire

- L'information en matière de conduites addictives et une approche de la prévention élargie (protection de la santé, promotion de la santé, dépistage précoce des problèmes).
- L'accueil et l'accompagnement psychosocial de personnes en situations de consommation abusive ou de dépendance aux substances psychoactives ou plus généralement de comportements addictifs.
- Le conseil, le soutien, l'accompagnement et l'orientation des proches et/ou personnes de référence.
- Les prestations en matière de réduction des risques comprenant un élargissement à la population dans son ensemble de façon à limiter les conséquences néfastes de la consommation de substances psychoactives.
- La dispensation de soins médicaux et/ou psychothérapeutiques adaptés aux besoins des personnes dépendantes et la distribution des traitements médicamenteux.



Prestations communes aux deux secteurs

- Définir, mettre en œuvre et dynamiser des concepts de prise en charge thérapeutiques et d'accompagnement adaptés aux besoins de la clientèle et aux réalités socio-politiques.
- Collaborer et à entretenir des relations professionnelles constructives avec tous les partenaires impliqués dans le réseau de prise en charge socio-thérapeutique.
- Engager du personnel qualifié, compétent, et lui offrir des possibilités de formation (ponctuelles, complémentaires ou continues) en rapport avec la mission de l'institution et les profils professionnels requis par les concepts d'accompagnement et de prise en charge thérapeutique.
- Offrir au personnel un cadre et des conditions de travail agréables, respectant les lois et les directives cantonales en vigueur.
- Utiliser judicieusement les ressources financières à disposition par la pratique d'une gestion efficace et transparente, respectant les directives émanant du support juridique et des instances cantonales compétentes.



6. Les grands projets 2023

➤ Plus de complémentarité entre les sites

Cela devait passer par un outil informatique commun. C'est pour cela que la Fondation s'est dotée d'un espace de travail virtualisé sur un serveur commun, accessible depuis tous les sites de la Fondation et d'un bureau virtuel permettant l'accès à la base de données communes en tout temps et en tout lieu.

➤ Harmonisation des procédures et des processus

En lien avec les certifications ISO et QUATHEDA, un gros travail de standardisation des processus et des procédures a été mené pour une meilleure efficacité dans le suivi des dossiers à l'interne, pour un meilleur traitement des données et une plus grande efficacité dans le reporting demandé par nos différents partenaires.

En parallèle, du côté RH, le système de timbrage a lui aussi été systématisé et le temps de travail annualisé.

➤ De nouvelles prestations ambulatoires

Afin de répondre à un besoin d'accompagnement spécifique aux Franches-Montagnes, nous avons mis en place un service de prestations ambulatoires, similaires à celles des sites de Porrentruy et Delémont, dispensées depuis le site de Clos-Henri.

7. L'avenir après la mesure 210

L'année 2023 a été marquée par l'annonce de la mesure 210 du plan équilibre de la RCJU visant à réduire la subvention annuelle de la Fondation de CHF 200'000.- et à remettre en question la pertinence et l'existence même du site résidentiel de Clos-Henri.

Cette dernière fut, dans un premier temps, un fort séisme au sein de la Fondation qui ne s'attendait pas à une telle remise en question de ses prestations.

Mais une fois l'annonce passée, les équipes plus motivées que jamais, se sont mobilisées pour trouver des solutions afin de sauvegarder les prestations, tout en fixant de nouvelles priorités, plaçant les bénéficiaires au centre de la réflexion. Elles se sont senties prêtes à relever tous les défis avec moins de moyens.

Quant à l'avenir du site résidentiel de Clos-Henri, le Conseil de Fondation a décidé de confier un mandat à la HEG de Neuchâtel pour l'aider à dégager des pistes de solutions afin de préserver les activités de ce dernier. Ce mandat a été initié dès la fin de l'année 2023. Il sera remis au Conseil de Fondation et à nos partenaires financeurs à la fin du 1^{er} semestre 2024.

8. Notre impact en 2023

Résultats quantitatifs

Accompagnement psychosocial, conseil et aide aux personnes

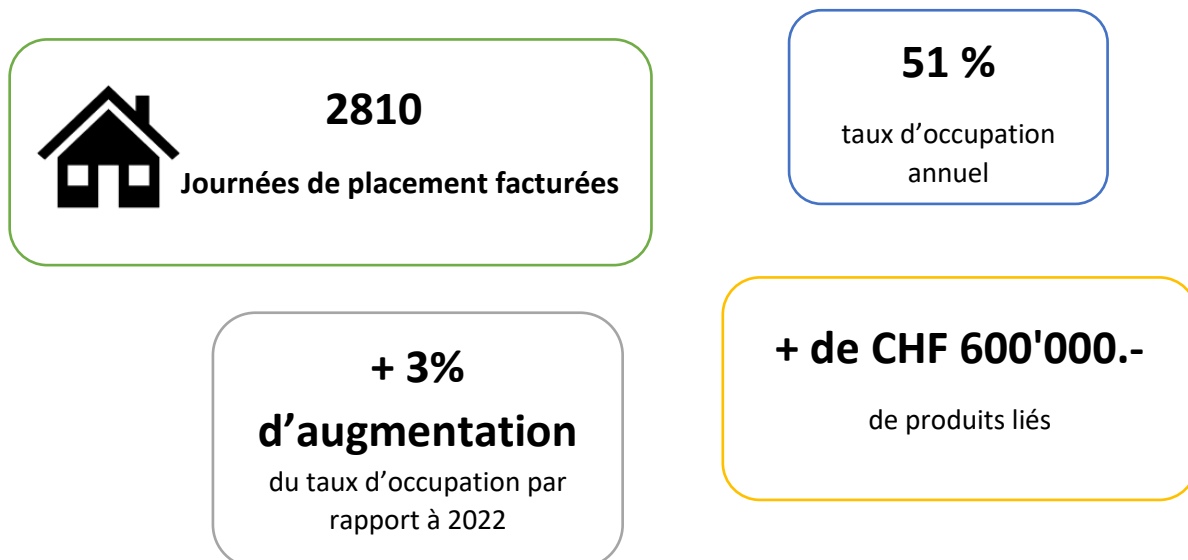


Prestations générales ayant pour objet de soutenir et promouvoir l'intégration des personnes en situation de consommation abusive, de dépendance aux substances psychoactives ou de comportement addictif

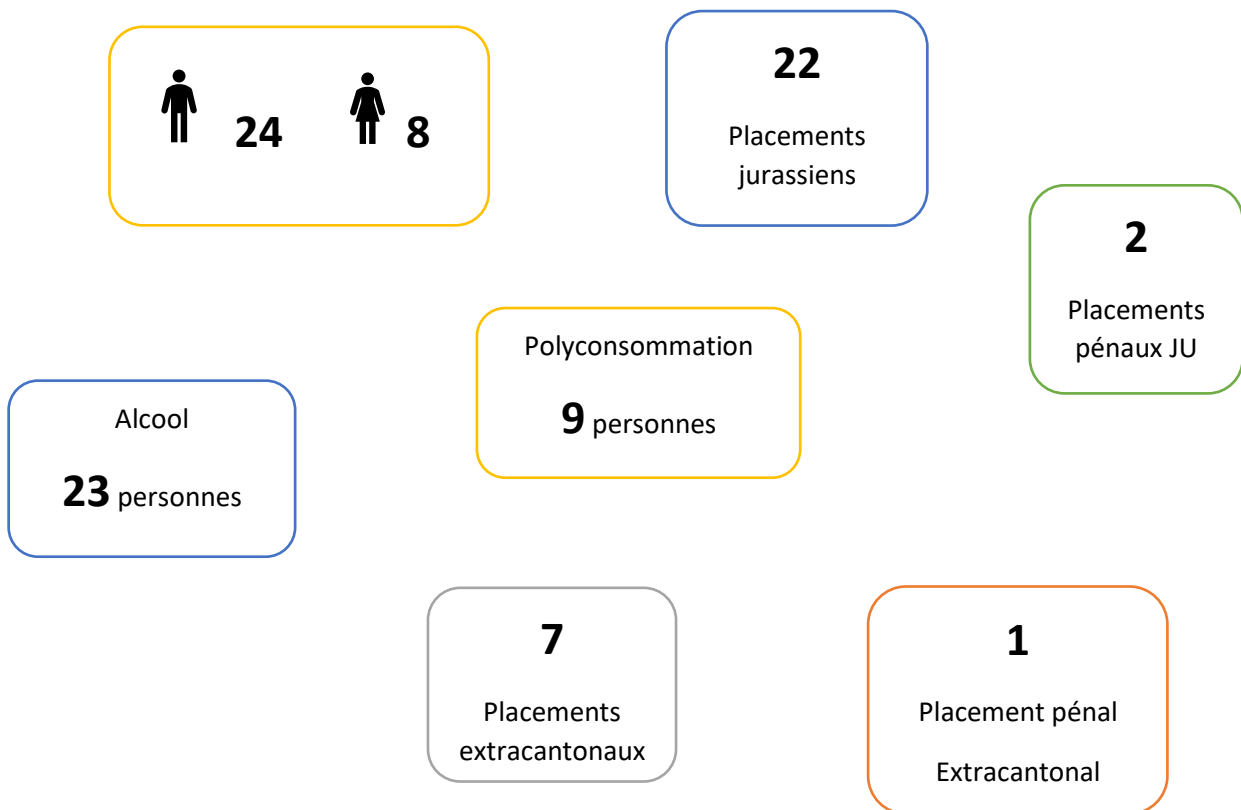


Accompagnement résidentiel

Les chiffres clés :



Profil des bénéficiaires :



Toujours en augmentation l'activité du site résidentiel de Clos-Henri, propose une **prise en charge thérapeutique intégrée innovante**.

Le profil des bénéficiaires se complexifie toujours plus, avec des facteurs de comorbidité multiples, et une prise en charge **toujours plus personnalisée**.

Dès lors, le parcours de soins proposé par Clos-Henri se distingue de celui dans d'autres cantons, ce qui explique l'augmentation constante des placements extra-cantonaux qui trouvent à Clos-Henri une réponse à leurs besoins.

9. Nos partenaires

Les activités de la FAJ ne pourraient pas se déployer sans un écosystème de partenaires fidèles.

Nous tenons ici à les remercier sincèrement pour leur soutien et leur collaboration.

Les partenaires financeurs

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

CRIAD

GREAA
GROUPEMENT ROMAND D'ETUDES DES ADDICTIONS

**LOTÉRIE
ROMANDE**

Les partenaires institutionnels

Q₂
FONDATION

Cipret
Jura

Centre de
santé sexuelle -
planning familial
Jura



10. Tableaux financiers

Addiction Jura
Les Genevez

BILAN AU 31.12.2023

ACTIF	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Actif circulant		
Trésorerie	1 351 193.64	1 175 528.32
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	126 561.15	88 587.40
- Envers des tiers	132 904.45	96 655.15
- Correction de valeur	-6 343.30	-8 067.75
Autres créances à court terme	21 725.90	4 749.20
Actifs de régularisation	61 785.20	44 205.90
Total de l'actif circulant	1 561 265.89	1 313 070.82
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	3 167.25	27 367.60
Immobilisations corporelles	71 797.59	9 296.00
Immobilisations corporelles immeubles	2 103 078.00	2 209 966.00
Total de l'actif immobilisé	2 178 042.84	2 246 629.60
TOTAL DE L'ACTIF	3 739 308.73	3 559 700.42

BILAN AU 31.12.2023

PASSIF	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	78 146.35	97 317.55
Dettes à court terme portant intérêts	62 000.00	62 000.00
Autres dettes à court terme	835 699.69	674 690.44
- Dettes envers des tiers	13 433.40	57 073.60
- Compte courant envers le Canton du Jura	822 266.29	617 616.84
Passifs de régularisation	133 221.40	200 700.90
Total des capitaux étrangers à court terme	1 109 067.44	1 034 708.89
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêts	2 054 534.00	2 141 534.00
Total des capitaux étrangers à long terme	2 054 534.00	2 141 534.00
Capitaux propres		
Capital de dotation	1 000.00	1 000.00
Capital lié	0.00	7 115.77
Capital libre	574 707.29	375 341.76
Total des capitaux propres	575 707.29	383 457.53
TOTAL DU PASSIF	3 739 308.73	3 559 700.42

COMPTE D'EXPLOITATION 2023

	2023	2022
	CHF	CHF
Produits		
Donations reçues	23 137.85	21 984.00
- Donations affectées	20 000.00	20 000.00
- Donations affectées de la Loterie romande	1 500.00	960.00
- Donations libres	1 637.85	1 024.00
Contributions des pouvoirs publics	3 058 678.10	2 787 299.05
- Contributions du Canton du Jura	2 449 100.00	2 170 000.00
- Contributions de l'OFAS - CRIAD	372 873.00	375 353.00
- Autres contributions de la Confédération	236 705.10	241 946.05
Produits des prestations de services et des projets	711 795.70	536 413.25
Autres recettes d'exploitation	60 930.55	67 911.19
Produits d'exploitation	3 854 542.20	3 413 607.49
Charges		
Charges de matériel et consommables	-136 157.22	-132 705.22
- Matériel médical	-16 799.10	-24 761.00
- Produits alimentaires et boissons	-60 286.90	-56 195.05
- Matériel d'entretien	-9 046.15	-11 417.45
- Promotion de la santé et autres dépenses en faveur des résidents et des usagers	-50 025.07	-40 331.72
Charges de personnel	-3 069 187.65	-2 962 604.88
- Charges salariales	-2 440 433.40	-2 395 240.55
- Charges sociales	-490 074.80	-464 621.68
- Autres charges de personnel	-51 976.80	-22 050.10
- Personnel externe	-86 702.65	-80 692.55
Autres charges d'exploitation	-275 329.39	-268 635.15
- Charges de locaux	-34 800.00	-32 000.00
- Charges d'entretien et réparations	-48 289.00	-44 397.55
- Assurances d'exploitation	-26 606.25	-29 918.25
- Charges d'énergie et évacuation des déchets	-51 635.45	-58 681.15
- Charges d'administration	-113 998.69	-103 638.20
Amortissements et corrections de valeur	-143 918.24	-125 477.00
Charges d'exploitation	-3 624 592.50	-3 489 422.25
Résultat d'exploitation (avant intérêts)	229 949.70	-75 814.76
Charges financières	-30 637.62	-31 221.62
Résultat de l'exercice	199 365.53	-107 036.38

Les Genevez, le 17.06.2024

Emilie Guillaume
Directrice ad intérim

